



45^{ème} session du Conseil des droits l'homme
Point 10 – Dialogue interactif sur la République démocratique du Congo

Intervention du Luxembourg
2 octobre 2020

Madame la Présidente,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Haute Commissaire pour son rapport.

Nous saluons les développements encourageants dans le pays tels que l'adoption d'un plan d'action sur la lutte contre les violences sexuelles par la Police nationale congolaise ainsi que la mise en place d'un comité de suivi de prévention de la COVID-19 dans les établissements pénitentiaires.

Malgré ces avancées, le Luxembourg est profondément préoccupé par la détérioration de la situation des droits humains dans le pays, en particulier dans les provinces touchées par le conflit armé. Nous condamnons avec fermeté toutes les violations et abus des droits de l'homme perpétrés en République démocratique du Congo et appelons les autorités congolaises à continuer leurs efforts dans la lutte contre l'impunité.

Mon pays reste également inquiet face aux attaques et menaces faites contre des journalistes et des représentants de la société civile ainsi que face aux arrestations arbitraires et au recours injustifié et excessif à la force par les forces de défense et de sécurité pour réprimer des manifestations pacifiques.

Madame la Haute Commissaire,

Considérant les efforts depuis le début de 2019 du gouvernement congolais de procéder à l'ouverture de l'espace démocratique, comment pouvons-nous soutenir le pays dans ces efforts afin de garantir une meilleure protection des journalistes et des représentants de la société civile ?

Je vous remercie.

(227 mots)